

06.09.2011 - 11:45 Uhr

## **La BNS introduit un taux de change plancher Un pas important pour protéger les salaires et les emplois, mais un cours de Fr. 1,40 pour 1 euro reste nécessaire**

*Bern (ots) -*

L'Union syndicale suisse (USS) salue la décision prise par la Banque nationale suisse (BNS) de fixer un taux de change plancher de Fr. 1,20 pour 1 euro et de le défendre par tous les moyens. Il est également important que la BNS déclare que le franc est à un «niveau élevé» et qu'elle est prête à prendre «des mesures supplémentaires».

Mais des mesures plus ambitieuses sont nécessaires. En effet, avec un cours inférieur à Fr. 1,40 pour 1 euro, les salaires et les emplois restent en danger. L'USS attend de la BNS qu'elle vise rapidement un taux de change plancher de Fr. 1,40 pour 1 euro.

Contact:

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef et premier secrétaire de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100703397> abgerufen werden.